

#UNIVERSITÉSENGHOR

université internationale de langue française
au service du développement africain

Avis de concours

Admission au Master en Développement

Promotion 2021-2023

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

L'Université Senghor, université internationale de langue française au service du développement africain, Opérateur direct de la Francophonie, lance le **concours de recrutement de sa 18ème Promotion au Master en Développement à Alexandrie, Egypte, démarrant en septembre 2021**. Ce Master de haut niveau comprend 8 spécialités dont les enseignements sont assurés par des professeurs provenant des grandes universités européennes, canadiennes, africaines ainsi que de plusieurs institutions internationales. Les candidatures féminines sont vivement encouragées et reçoivent une attention particulière.

Les Spécialités proposées à la rentrée 2021

Cliquez sur le lien pour postuler directement

Départements

Spécialités

CULTURE



[Gestion du patrimoine culturel](#)
[Management des entreprises culturelles](#)

ENVIRONNEMENT



[Gestion des aires protégées et de la biodiversité](#)
[Gestion de l'environnement](#)

MANAGEMENT



[Gouvernance et management public](#)
[Management de projets](#)

SANTÉ



[Nutrition internationale](#)
[Santé publique internationale](#)



Modalités du concours

Le concours d'admission comprend trois étapes à l'issue de chacune desquelles une sélection est faite. Seuls les candidats réussissant les trois étapes successives se voient proposés une place à l'Université Senghor.

Peuvent être candidates les personnes remplissant les conditions suivantes :

- **être titulaire d'une licence (bac+3)** ou d'un diplôme équivalent ;
- faire état d'une **expérience professionnelle pertinente d'un an au minimum** ;
- **être âgé de moins de 36 ans** au 1er septembre 2021 pour prétendre à une bourse de l'Université.

Si ces conditions sont remplies, les 3 étapes du concours sont les suivantes :

- 1** Un **dossier de candidature** rempli obligatoirement en ligne **avant le 28 février 2021 minuit GMT** et comprenant notamment l'exposé des motivations du candidat à rejoindre l'Université Senghor. Ce dossier doit comporter les pièces jointes suivantes (versions scannées de qualité suffisante) :
 - une photo d'identité (35 x 45 mm ou 1000 x 1285 px) sur fond clair dont le visage occupe la majeure partie ;
 - une copie d'une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) ;
 - une copie des diplômes mentionnés ;
 - une copie des relevés de notes des diplômes universitaires jugés pertinents pour la candidature ;
 - un document justifiant d'au moins 1 année d'expérience professionnelle (contrat de travail, attestation d'un employeur ou tout document équivalent) ;
 - pour les fonctionnaires, une autorisation de l'employeur à concourir ;
 - au plus 2 lettre(s) de recommandation avec les coordonnées du signataire (qualité, coordonnées complètes).

Chaque candidat ayant déposé un dossier complet recevra par courriel un identifiant et un mot de passe permettant d'actualiser son dossier, jusqu'à la date de clôture de l'appel.

Seuls les dossiers complets enregistrés en ligne seront étudiés.

- 2** Les candidats sélectionnés à l'issue de l'étape précédente, seront invités à passer une **épreuve écrite** organisée en ligne et après l'acquittement d'un droit d'inscription au concours de **20 000 FCFA** ou **30 euros** selon des modalités qui seront précisées ultérieurement à tous les candidats concernés.

Date prévisionnelle de l'épreuve écrite : **6 avril 2021**.

- 3** Les candidats admissibles à l'étape précédente seront convoqués à un **entretien oral** avec un représentant de l'Université Senghor organisé **entre le 5 et le 26 mai 2021**, durant lequel les originaux ou les copies légalisées des documents déposés en ligne seront à présenter. Cet entretien pourra se faire par visioconférence.

Modalités du recrutement

À l'issue des résultats du concours :

- l'université offre une **bourse de frais de vie à 120 lauréats** qui devront s'acquitter des droits d'inscription administrative uniquement, d'un montant de **350 € par année de Master**.
- l'université ouvre également 5 places par spécialité (40 au total) à des lauréats placés en liste complémentaire qui devront s'acquitter des droits d'inscription administrative et des frais de prise en charge pour un montant total de **3000 € par année de Master**. Leur prise en charge sera alors identique à celle des étudiants boursiers ;
- Une attention particulière sera accordée aux candidatures féminines et **au moins la moitié des bourses leur seront attribuées**.

| Conditions de prise en charge | |
|--|----------------------|
| Boursiers | Non boursiers |
| 350 € / an | 3000 € / an |
| <p>Prise en charge des frais de vie durant la période de scolarité à Alexandrie comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">■ contribution au paiement du loyer d'un appartement de 2 ou 3 personnes, en chambre individuelle ;■ un repas quotidien servi le midi ;■ une assurance médicale ;■ le transport quotidien aller-retour entre les points de rassemblement proches des lieux de résidence et l'Université ;■ une allocation mensuelle de subsistance d'un montant de 2000 LE (environ 111 €) par mois.■ Prise en charge :■ du billet aller-retour de mise en stage et frais de visa afférant (M2) ;■ d'une assurance voyage durant le stage (M2). | |
| <p>Les étudiants qui décident de se prendre en charge autrement que prévu par l'Université ne peuvent prétendre à aucune compensation financière par l'Université Senghor.</p> | |
| <p>Tous les étudiants doivent assumer leurs frais de voyage aller-retour du pays de résidence à Alexandrie pour chaque année universitaire.</p> | |
| <p>La prise en charge par l'Université couvre précisément la période allant du 19 septembre 2021 au 30 mai 2022 au plus tard au titre de la première année (M1) et du 25 septembre 2022 au 23 février 2023, puis du 10 au 21 septembre 2023 au titre de la deuxième année (M2).</p> <p>Le stage de fin d'étude, d'une durée minimale de 5 mois, se déroule entre le 27 février et le 31 août 2023 tandis que les soutenances et la remise des diplômes auront lieu en septembre 2023.</p> | |
| <p>Les candidats qui se désistent après affichage des résultats d'admission ne peuvent prétendre au remboursement des droits d'inscription administrative forfaitaires de 350 €.</p> | |
| <p>Stage : l'Université prend en charge le billet de stage aller-retour depuis et vers Alexandrie (M2) mais ne prend pas en charge les indemnités de stage.</p> | |

Calendrier prévisionnel de la formation

| | | | |
|----------------|------------------|---------------|---------------|
| septembre 2021 | octobre 2021 | novembre 2021 | décembre 2021 |
| | | cours | |
| janvier 2022 | février 2022 | mars 2022 | avril 2022 |
| | cours | | |
| mai 2022 | juin - août 2022 | | |
| cours | congés | | |
| septembre 2022 | octobre 2022 | novembre 2022 | décembre 2022 |
| congé | cours | | |
| janvier 2023 | février 2023 | mars 2023 | avril 2023 |
| | cours | stage | |
| mai 2023 | juin 2023 | juillet 2023 | août 2023 |
| stage | | | |
| septembre 2023 | | | |
| soutenances | | | |

rentrée universitaire - cérémonie

19 septembre 2021 : début de l'année universitaire (M1)

27 mai - 24 septembre 2022 : vacances universitaires (aucune prise en charge par l'Université durant cette période)

25 septembre 2022 : début de l'année universitaire (M2)

27 février - 1er septembre 2023 : période de stage (durée minimum de stage de 5 mois)

17-28 septembre 2023 : soutenances de stage et remise des diplômes

Pour tout renseignement complémentaire, nous contacter par courriel à l'adresse suivante : **concours@usenghor.org**



Twitter : @USenghor

Facebook : Université Senghor à Alexandrie

LinkedIn : Université Senghor à Alexandrie

Site internet : www.usenghor-francophonie.org